

Groupe CABANON VT

GRILLE HONORAIRES

HONORAIRES DE LOCATION

MANDAT EXCLUSIF et SIMPLE

Entremise et négociation (1) :

Forfait 150 € TTC pour chaque objet loué en dehors de la surface carrez

Frais de visite, constitution de dossier,
rédaction de bail :

Zone « très tendue » : 12,10€/M²*

Zone «tendue» : 10,09€/M²*

Autre zones : 8,07€/M²*

Frais d'état des lieux

3,03€/M²

*Montant des honoraires perçus par groupe CABANON VT, toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur. Part bailleur et part locataire égales.

**Hors locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, entrepôts, garages : 15 % TTC du loyer annuel HC HT

(1)Les honoraires d'entremise et de négociation sont à la charge exclusive du bailleur.

HONORAIRES DE VENTE

MANDAT EXCLUSIF: 8 % TTC

MANDAT SEMI-EXCLUSIF: 8% TTC

MANDAT DE PRÉFÉRENCE:8%TTC

MANDAT SIMPLE:8% TTC

*Montant maximum des honoraires perçus par groupe CABANON VT le prix net vendeur toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur. Nos honoraires se calculent sur le prix final de vente et non sur le prix de mise en vente. Montant de commission minimum : 10000€ TTC au taux de TVA en vigueur.

HONORAIRES D'AVIS DE VALEUR

180 € TTC au taux de TVA en vigueur

Ces honoraires vous seront remboursés en cas de transaction réalisée par notre Agence.